



Séance	Assemblée technique C10m – procès-verbal
Date	17 septembre 2014, 20 heures
Lieu	Tafers, Restaurant Maggenberg
Sections	Présentes : 22 avec 37 délégués Absentes : 3 (Corbières-Cerniat, Muntelier, St-Antoni)
Comité	Présents : 7 = Daniel Roubaty (Président), Roland Bertschy, Stéphane Broillet, Anton Cotting, Frédéric Descloux, Jacques Moullet (Procès-verbal), Patrice Rossier Excusé : aucun
Invités	Aucun

Thème	Suite ?
<u>1. Constitution de l'assemblée</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le Président salue les délégués et souhaite à tous une assemblée fair-play et fructueuse.</li><li>• L'ordre du jour est accepté tel que proposé.</li><li>• Avec 44 votants, la majorité est fixée à 22.</li></ul>	
<u>2. Procès-verbal du 16.09.2013</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le procès-verbal a été mis à disposition sur le site. Il est approuvé à l'unanimité.</li></ul>	
<u>3. Expériences d'organiseurs de finales C10m</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les sections de Lully et Avry-sur-Matran présentent leurs expériences, ceci pour permettre aux sections de se faire une image réaliste une telle organisation.</li><li>• On doit particulièrement faire attention à : confirmation de la salle, libretto avec résultats des qualifications, engagement des bénévoles en incluant les membres de famille, transport/montage des cibles, repas variés, invitation à la population, tombola. Le cahier des charges SFTS est clair et le comité cantonal prend en charge toute la partie sportive.</li><li>• Comme l'organisateur a peu de charges obligatoires, il peut aisément réaliser un bénéfice avec un engagement raisonnable.</li><li>• Les sociétés plus petites ont aussi droit au chapitre, éventuellement en se groupant.</li></ul>	
<u>4. Nouvelle conception du tournus</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le tournus actuel table sur une période trop longue. Certaines sociétés ne se sentent plus impliquées. Le comité propose de considérer la liste actuelle comme un simple énoncé</li></ul>	



Thème	Suite ?
<p>des priorités pour les contacts.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'implication des sociétés pistolet est discutée. Jusqu'ici on avait donné préséance aux sociétés de la SFTS, mais cela peut changer : le nouveau responsable pistolet de la SCTF a signalé de l'intérêt pour l'organisation. Nous avons avantage à organiser la finale toutes armes regroupées car cela donne de la visibilité à la manifestation. L'organisation dans un stand de société doit rester une solution de repli ultime, aussi parce qu'il y a peu de stands de taille suffisante.</li><li>• Notre objectif est de connaître chaque année les sociétés organisatrices pour la saison en cours et les deux suivantes.</li></ul>	
<p><u>5. Maîtrises et programme cantonal</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pour la maîtrise cantonale, une nouvelle catégorie senior est instituée, avec attribution de prix. Les autres prescriptions restent inchangées.</li><li>• Le programme cantonal est sans changement.</li><li>• Pour le concours des jeunes et la qualification à la finale cantonale, il n'est pas livré de feuilles de stand spéciales. Les responsables les établissent eux-mêmes.</li><li>• La relève ne pourra être garantie que si les sociétés organisent des cours de jeunes, selon le modèle J+S ou non. Chaque société est invitée à faire part de ses expériences. Il en ressort que le point le plus sensible est la disponibilité des moniteurs (pourquoi n'y a-t-il pas de cours dans le canton?). Il ne faut pas se gêner d'engager les meilleurs moniteurs chez les plus jeunes. Le cours devrait avoir lieu après l'école et on pensera à inviter les parents au début du cours. Il se confirme qu'il n'y a pas de solution unique pour avoir du succès. Il faut d'abord de la bonne volonté. La SFTS recueille avec plaisir les annonces de besoin des sociétés, car même si la tâche est ingrate, il serait faux de baisser les bras.</li></ul>	
<p><u>6. Championnat de groupes</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le concours est inchangé. Les adresses des responsables sont à vérifier dans le délai fixé.</li><li>• Il est important de tirer les programmes dans l'ordre indiqué.</li></ul>	
<p><u>7. Informations entraîneur cantonal</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les entraînements cantonaux pour les jeunes auront lieu d'octobre à février. N'hésitez pas envoyer les jeunes : ils auront ainsi de belles occasions d'apprendre et de lier des contacts avec des camarades.</li><li>• Il y aura trois qualifications cantonales qui, avec la finale fribourgeoise, permettront de désigner les membres de l'équipe Interfédérations. Ces qualifications sont ouvertes à tous.</li></ul>	
<p><u>8. Règlement Concours fédéral de sociétés</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le règlement proposé est une mise par écrit de la pratique actuelle. Le règlement fédéral donne le cadre général. Au plan cantonal, nous réglons les points où nous sommes libres (distinctions, taxes, prix cantonal, etc.) La seule nouveauté est l'adaptation du prix (+CHF 2.00) destinée à garantir un résultat financièrement neutre.</li><li>• Au vote, le règlement est accepté à l'unanimité.</li></ul>	
<p><u>9. Concours fédéral de sociétés 2014 (dates)</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Le concours de sociétés aura lieu à Fribourg, les 14, 28, 29 et 30 novembre 2014.</li></ul>	



Thème	Suite ?
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les sections sont rendues attentives au fait que le nombre de place de parc sera extrêmement limité (travaux dans les environs).</li><li>• Les sections motiveront leurs tireurs qui ont là une occasion unique de tirer hors les murs.</li></ul>	
<p><u>10. Concours fédéral de sociétés 2015 (société)</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Heitenried accepte la mission d'organiser le concours de sociétés fin 2015.</li><li>• Le tournus reste sans changement pour les années suivantes.</li></ul>	
<p><u>11. Finales cantonales 2015 (dates)</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Les dates de tir sont le 30-31.01.15 et 01.02.15 à La Roche.</li><li>• A. Cotting donne connaissance du plan de déroulement provisoire, les heures restant à définir avec plus de précisions. Il insiste sur le respect du délai de retour des résultats au 30.12.2014.</li><li>• Au nom du CO, F. Passaplan donne quelques indications sur le concours. Nous le remercions d'ores et déjà pour les efforts faits pour recevoir les tireurs fribourgeois.</li></ul>	
<p><u>12. Finales cantonales 2016 (société)</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Diverses sociétés ont décliné l'invitation à prendre en charge l'organisation.</li><li>• La société de Ried veut encore traiter le point lors de son assemblée générale. A l'unanimité, les délégués expriment leur approbation en cas de future candidature de Ried.</li><li>• Le comité SFTS procédera encore à des recherches pour garantir l'organisation des finales des prochaines années.</li></ul>	
<p><u>13. Calendrier C10m</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• S. Broillet remet un projet contenant presque le 100% des dates pour la saison. La version définitive suit sur internet.</li><li>• Merci de respecter les délais.</li></ul>	
<p><u>14. Propositions et divers</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fribourg-Ville désire que le programme des finales soit connu 6 semaines avant la finale. Cette exigence n'est pas réalisable car à ce moment nous n'avons pas encore réceptionné les résultats de qualification. Le comité peut par contre publier un programme sommaire avec désignation des concours par demi-journées. Cette solution peut être acceptée par Fribourg-Ville. On procédera donc dans ce sens.</li><li>• Chavannes-les-Forts propose que l'on interdise de changer plus d'un tireur entre le dernier tour cantonal et le jour de la finale de groupes. Cette proposition n'est pas praticable car elle est plus stricte que le règlement FST, applicable au concours puisque les tours cantonaux et fédéraux sont cumulés. Les règles de concours ne seront donc pas modifiées. Par contre, on en appelle aux sociétés pour qu'elles annoncent les désistements suffisamment à l'avance.</li><li>• Fribourg-Ville a également proposé que l'on examine l'organisation des finales dans des stands de sociétés (cf plus haut). Cette proposition est maintenue, aussi parce que les effectifs sont plutôt à la baisse. Le comité n'est pas favorable. L'abandon à court terme d'une finale centralisée peut coûter en frais de désistement sur le contrat de location</li></ul>	



Thème	Suite ?
<p>Polytronic. La proposition est gardée à l'esprit, en cas de grande nécessité.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Giffers Tentlingen doit renoncer dès cette saison à la pratique du tir à la carabine. La section reste active au tir au pistolet.</li><li>• A. Cotting remet aux sociétés concernées les prix attribués pour les Maîtrises cantonales de l'année dernière.</li><li>• Le comité informe qu'il a cherché vainement à convaincre un tireur alémanique d'occuper le poste actuellement vacant. Etant donné cette situation, le comité admettra aussi l'adhésion d'un membre romand. La fonction Relève est à repourvoir. La formation est notre défi No 1. Si désiré, le nouveau membre pourrait exercer une autre fonction (par exemple chef C50m), le comité pouvant se réorganiser en fonction des besoins.</li></ul>	

La séance est clôturée à 21 heures 45.

Jacques Moullet, Secrétaire